

Communiqué

Logements éneergivores : gel des loyers

Loi Climat et résilience du 22/08/2021, article 159

À compter du 24 août 2022, la loi Climat et résilience interdit toute hausse de loyer pour les logements de la classe éneergétique F ou G sur tout le territoire de la métropole (*au 2 juillet 2024 en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane, à La Réunion et à Mayotte*).

Cette interdiction s'applique aux contrats conclus, renouvelés ou tacitement reconduits à compter du 24/08/2022.

Il sera impossible pour ces logements de la classe F ou G :

- d'appliquer un loyer supérieur à celui du précédent locataire, lors de l'établissement d'un nouveau contrat de location en cas de changement de locataire (Art. 17 Loi du 6/07/89) ;
- de procéder à la révision annuelle du loyer (Art 17-1 Loi du 6/07/1989) ;
- de proposer une augmentation de loyer au renouvellement du bail dans l'hypothèse où le bailleur invoquerait un loyer manifestement sous-évalué (Art. 17-2 loi du 6/07/1989) ;
- de majorer le loyer à la suite de travaux d'amélioration en application d'une clause ou d'un avenant (Art. 17-II Loi du 6/07/1989) ;

Sont concernés les logements loués nus ou meublés à usage d'habitation principale régis par la loi du 6 juillet 1989. Sont exclus de cette interdiction les logements HLM.

Pour de plus amples informations, contactez les conseillers de l'ADIL du Puy-de-Dôme. Ils dispensent des informations personnalisées, neutres et gratuites.

L'ADIL 63 est financée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, l'État, les collectivités locales, Action Logement, les organismes d'intérêt général, les professionnels publics et privés concourant au logement et les représentants des usagers.

Agréée par l'État, l'ADIL s'appuie sur le centre de ressources de l'ANIL (Agence nationale pour l'information sur le logement) et vous offre un conseil complet, neutre et gratuit sur toutes les questions juridiques, techniques, financières et fiscales concernant votre logement.

Contact :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 (excepté le lundi matin)

Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République - 63100 CLERMONT-FERRAND
04 73 42 30 75 - contact@adil63.org - www.adil63.org